

La baisse du numerus clausus des sages-femmes n'est pas la solution !

Réflexions du CA de l'UNSSF sur le numerus clausus.

L'UNSSF entend bien le malaise des jeunes diplômés qui sont actuellement dans des situations précaires pour leur insertion dans la profession et dans le milieu du travail.

Mais la baisse du numerus clausus est-elle la solution à l'heure de l'Europe et de la mobilité ?

Répondre au malaise des jeunes diplômées face à la précarisation de leur emploi par la baisse du numerus clausus n'est qu'une solution à court terme, et qui ne prend pas en compte la nécessaire adaptation de l'organisation des soins en périnatalité.

Alors que les conditions de travail des sages-femmes sont de plus en plus difficiles, rendant les conditions d'accompagnement des femmes et des familles autour de la naissance inadaptées, l'UNSSF souhaite que soient valorisées les compétences étendues des sages-femmes.

A l'heure de l'ambulatoire et d'une meilleure articulation des soins entre ville et hôpital battons-nous pour :

- un meilleur accès aux soins pour tous
- une approche plus globale de la santé de la femme
- la coordination des soins par les différents professionnels de santé centrée sur la femme

Réfléchissons ensemble sur quelle place, quelle participation nous voulons pour les sages-femmes dans le paysage de la santé de demain.

Où est passé notre souhait d'un meilleur accompagnement des femmes tout en assurant des soins de qualité, alors qu'il y a peu l'ensemble de la profession réclamait « une femme, une sage-femme » ?